

Bilan actif



	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				-12 683
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	72 595	30 174	42 421	61 095
Autres immobilisations corporelles	35 150	31 950	3 200	1 021
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 400		7 400	7 020
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	115 144	62 123	53 021	56 453
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	337 000		337 000	282 723
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	20 000		20 000	6 338
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	74 516		74 516	185 333
Autres créances	147 337		147 337	114 829
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	375		375	
Charges constatées d'avance (3)	68		68	68
TOTAL ACTIF CIRCULANT	579 295		579 295	589 291
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	694 440	62 123	632 317	645 744
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	39 000	39 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 900	3 900
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	161 874	121 289
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	22 751	40 585
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	227 525	204 774
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	96 756	117 703
Emprunts et dettes financières diverses (3)	42 952	50 970
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	179 260	100 907
Dettes fiscales et sociales	85 823	171 390
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	404 791	440 970
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	632 317	645 744
(1) Dont à plus d'un an (a)	38 661	95 025
(1) Dont à moins d'un an (a)	366 131	345 945
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	29 914	22 679
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS APSP Entreprise Générale, 26 RUE LUCIENNE - 93120 LA COURNEUVE
Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 632 317 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 22 751 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables (ANC 2014-03).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks de marchandises sont évalués suivant la méthode : CMP.

Les encours de chantier n'ont pas fait l'objet du suivi préconisé par le PCG compte tenu de la taille de la société et du volume d'affaires en cours au 31/12/2015. Le montant déterminé par affaire n'a pas été établi d'après un suivi des charges et produits par chantier, mais estimé sur la base des connaissances de la société sur ces chantiers.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	72 595			72 595
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 079			10 079
- Matériel de transport	15 670			15 670
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 921	4 480		9 401
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	103 264	4 480		107 744
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	7 020	380		7 400
Immobilisations financières	7 020	380		7 400
ACTIF IMMOBILISE	110 284	4 860		115 144

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		4 480	380	4 860
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		4 480	380	4 860
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	24 182	5 991		30 174
- Installations générales, agencements aménagements divers	12 081			12 081
- Matériel de transport	15 517			15 517
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 051	2 301		4 352
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	53 831	8 292		62 123
ACTIF IMMOBILISE	53 831	8 292		62 123

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 229 321 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 400		7 400
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	74 516	74 516	
Autres	147 337	147 337	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	68	68	
Total	229 321	221 921	7 400
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 404 791 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	29 914	29 914		
- à plus de 1 an à l'origine	66 843	28 182	38 661	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	179 260	179 260		
Dettes fiscales et sociales	85 823	85 823		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	42 952	42 952		
Produits constatés d'avance				
Total	404 791	366 131	38 661	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	28 182			
(**) Dont envers les associés	42 952			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENU	113 605
Total	113 605

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	68		
Total	68		

APSP ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT

Société Par Actions Simplifiée au capital de 39 000,00 €

Siège social : 26 RUE LUCIENNE

93120 LA COURNEUVE

804 252 260 R.C.S. BOBIGNY



TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT **SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE** **EN DATE DU 30 JUIN 2025**

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élevant à 22 751,03 euros en totalité au compte « Report à Nouveau ».

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %
31/12/2023	0.00	0.00	0.00
31/12/2022	90 000.00	23.07	90 000.00
31/12/2021	0.00	0.00	0.00

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.